

COMMUNES DE CRACHIER ET CHEZENEUVE

FEUILLE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

A remettre en mairie **avant le 21 du mois précédent impérativement**

CETTE FEUILLE DOIT ETRE REMISE IMPERATIVEMENT EN MAIRIE. EN AUCUN CAS ELLE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LES BOITES AUX LETTRES OU REMISE A UNE PERSONNE DE LA CANTINE.

Mois d'OCTOBRE 2019

Nom et prénom :

Classe :

	Cantine	Garderie		
		Matin	de 13 h à 13h30	Soir
Mardi 1er octobre				
Jeudi 3 octobre				
Vendredi 4 octobre				
Lundi 7 octobre				
Mardi 8 octobre				
Jeudi 10 octobre				
Vendredi 11 octobre				
Lundi 14 octobre				
Mardi 15 octobre				
Jeudi 17 octobre				
Vendredi 18 octobre				
TOTAL				

Mode d'emploi des feuilles d'inscription:

Cocher les jours où votre enfant mangera à la cantine sans ticket. Ne rien inscrire si pas d'inscription

Cocher les jours où votre enfant fréquentera la garderie sans ticket (préciser le matin et/ou soir)

Faire deux chèques différents (un pour la cantine et un pour la garderie) à l'ordre du Trésor Public.

Pour cantine :

Quotient < 700	Nbre de repas	4,80 € X	=		
Quotient > 701	Nbre de repas	5.10 € X	=		
Extérieurs	Nbre de repas	6.00 € X	=		
		Déductions -			

Pour garderie

Du matin et du midi	1 € X	=			
		Déductions -			
Du soir	1,50 € X	=			
		Déductions -			